

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2016

Assemblée Générale du 28 avril 2017

Union : Il peut être établi, entre sociétés d'assurance mutuelles pratiquant des assurances de même nature, des unions ayant exclusivement pour objet de réassurer intégralement les contrats souscrits par ces sociétés d'assurance mutuelles et de donner à celles-ci leur caution solidaire.

Ces unions ne peuvent être constituées qu'entre sociétés d'assurance mutuelles s'engageant à céder à l'union, par un traité de réassurance, l'intégralité de leurs risques.

L'union a une personnalité distincte de celle des sociétés adhérentes.

Les unions de sociétés d'assurance mutuelles sont régies pour leur fonctionnement par les règles applicables aux sociétés d'assurance mutuelles, sous réserve des adaptations prévues par décret en Conseil d'Etat.

Les opérations pour lesquelles les unions se portent caution solidaire sont considérées comme des opérations d'assurance directe. (Art. L. 322-26-3 du Code des Assurances).

L'union de réassurance du GAMEST a été fondée le 1^{er} janvier 1997. Les sociétés mutuelles adhérentes sont la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances", la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR, la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE, la SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES DE BOURGOGNE, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN et LA BRESSANE .



**Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50
www.gamest.fr**

ORGANES DE GESTION ET DE CONTROLE

DIRECTION GENERALE

JULIEN	POUGET	DIRECTEUR GENERAL
--------	---------------	-------------------

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BENOIT	STURNY	PRESIDENT
DOMINIQUE	GRUNENWALD	ADMINISTRATEUR
PHILIPPE	EISER	ADMINISTRATEUR
GERARD	HENRIOT	ADMINISTRATEUR
CLAUDE	WITZ	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
PIERRE	BERGANTZ	ADMINISTRATEUR
GEORGES	FREYBURGER	ADMINISTRATEUR
JEAN-PIERRE	SAINT-SULPICE	ADMINISTRATEUR
EVELYNE	ESPADA	ADMINISTRATEUR SALARIE

COMITE D'AUDIT

CLAUDE	WITZ	MEMBRE INDEPENDANT
ANTOINE	LEIMGRUBER	
PIERRE	BERGANTZ	
GERARD	HENRIOT	

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES TITULAIRES

CABINET	MAZARS S.A.
CABINET	BRICOLA-AUDIT

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

NICOLAS	ROBERT
CABINET	GROSS-HUGEL



LES CHIFFRES CLES (€)

■	Chiffre d'affaires	67 662 654	(- 0.5 %)
■	Résultat net	123 757	(- 66 %)
■	Fonds Propres	23 073 628	(+ 8 %)
■	Provisions	81 057 074	(+ 15 %)
■	Placements financiers et immobiliers (en valeur de réalisation)	48 126 736	(- 12 %)



Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du **20^e exercice d'activité** du GAMEST relatif aux opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

APERCU DE L'ANNEE 2016

Marché Français

Le contexte économique et financier est resté positif en 2016 avec une hausse du produit intérieur brut limité à 1,1% contre 1,4% attendu et 1,2% enregistré en 2015. La reprise économique, qui se dessine depuis 2015, a été néanmoins impactée par de nombreux chocs défavorables : attentats, grèves, intempéries, incertitudes liées au Brexit et aux élections américaines...

Le chiffre d'affaires de l'assurance française sur cette même période s'établit à 210 milliards d'euros en progression de 0,4 %. L'assurance des biens et responsabilités représente 53 milliards d'euros, en hausse de 1,5% par rapport à 2015 principalement sur les risques de particuliers. La branche Santé tire son épingle du jeu, avec 5% de croissance. L'entrée en vigueur de l'ANI, rendant obligatoire la souscription d'une mutuelle santé pour tous les salariés, a permis un bond des contrats en santé collective de +15%.

Dans le même temps la sinistralité du marché enregistre une hausse sensiblement supérieure à celle des primes, avec + 7,5% de prestations versées : l'année 2016 a notamment été marquée par d'importants événements climatiques, qui ont représenté un coût total de 2,6 milliards d'€, dont 1,3 milliard au titre des inondations survenues en mai et juin dans la région parisienne, le Centre et l'Est.

Au total, les assureurs ont indemnisé 13 millions de sinistres, pour les deux tiers liés à l'automobile : la hausse des accidents de la route et de la mortalité routière se traduit par une augmentation de 4,8% du coût moyen des accidents corporels. Le coût moyen des accidents matériels a également augmenté du fait de la sophistication des matériels automobiles. Ces facteurs ont pesé sur la rentabilité technique des assureurs, avec un ratio combiné dans l'automobile de 104% contre 103% l'an dernier. Pour l'habitation, le ratio combiné progresse également de deux points à 97%.

2016 a enfin et surtout été marquée par l'entrée en application des nouvelles réglementations liés Solvabilité 2, avec un contexte réglementaire et financier considérablement renforcé pour les acteurs du marché de l'assurance.

Au niveau de notre Union

2015 avait été marquée par l'adhésion de trois nouvelles mutuelles au sein de l'Union GAMEST, ainsi que par la signature de partenariats d'envergure avec de nouveaux réseaux de distribution, autant d'éléments qui avaient considérablement augmenté le chiffre d'affaires.

2016 est ainsi une année de consolidation, avec un encaissement de 67 663 K€, en diminution de 0.5 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par l'arrêt progressif du dispositif GRL (Garantie des Loyers Impayés), débuté en 2016 et par l'ANI. La finalisation de plans de redressement dans certaines mutuelles a aussi eu un impact sur le portefeuille, avec un nombre d'affaires nouvelles en baisse sensible.

Au final, le maintien du portefeuille s'explique par une forte réduction du nombre des résiliations, témoin d'une meilleure fidélisation de nos sociétaires.

Les sinistres ont représenté 82.23 % des cotisations de l'année.

La sinistralité s'est ainsi dégradée de 5 points par rapport à l'exercice 2015, notamment du fait d'un sinistre d'intensité évalué à hauteur de 7 M€ pour lequel une réassurance particulière a été souscrite et dont la charge nette de réassurance est limitée à 250 000 €, ainsi que des événements climatiques. En dehors de ces deux événements majeurs, la sinistralité attritionnelle s'est sensiblement améliorée et s'établit hors partenariat Pilliot à 59.42% contre 70.96% en 2015.



En dépit d'un environnement difficile et de notre approche prudente, notre **gestion d'actifs** nous a permis de réaliser un produit net comptable de **559 K€**. La baisse des actifs au 31 décembre est un effet mécanique de la mise en place d'un nouveau dispositif concernant la gestion de la réassurance entre le GAMEST et ses réassureurs ainsi qu'entre le GAMEST et ses mutuelles adhérentes, permettant de mieux piloter la trésorerie.

Le point notable 2016 aura été l'émission de Certificats mutualistes, souscrits par les mutuelles adhérentes, afin de renforcer la solvabilité du GAMEST. L'Union a été ainsi le deuxième Groupe mutualiste à avoir mis en place en France un tel dispositif, permis depuis 2014 pour les assureurs de par la loi. Cette souscription témoigne à la fois du renforcement de l'Union et de sa capacité collective à innover.

STRUCTURE DE L'UNION

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est, Union de Réassurance au sens de l'article L 322-26-3 du Code des Assurances, réunit les Sociétés d'Assurance Mutuelle la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances", la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Colmar, la Mutuelle Alsace Lorraine Jura, la Mutuelle d'Assurance Solidaire, la Mutuelle de Bourgogne et , depuis le 1^{er} janvier 2015, la Bressane, la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Mulhouse et la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Thann.

Ces Sociétés d'assurance mutuelle, à vocation locale ou régionale, exercent leurs activités en s'appuyant sur leur propre organisation sociale et commerciale, protégées par la réassurance intégrale et la caution solidaire du GAMEST, union de réassurance.

Le résultat de leurs activités respectives s'établit comme suit :

Données en k€	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	SMAB	BRESSANE	MAVIM	MAVIT	GAMEST
Encaissement	40 937	12 607	2 535	636	3 601	2 402	3 628	2 432	67 663
Résultat	1 281	704	389	81	230	130	432	156	124
Capitaux Propres	2 860	1 142	2 824	158	836	6 698	6 925	267	23 074

FONDS D'ETABLISSEMENT

Conformément aux règles du Code des Assurances qui régissent les Sociétés d'Assurance Mutuelles, le GAMEST dispose de ses capitaux propres intégrant un Fonds d'Etablissement s'élevant ainsi à **18 842 K€** après avoir été complété en 2016 de 1 527 k€ provenant de l'émission de certificats mutualistes souscrits par les mutuelles adhérentes de l'Union.

GOUVERNANCE

Depuis le 23.01.2014, l'Union du GAMEST est organisée en Direction Générale avec un Conseil d'Administration, organe composé de membres du Conseil d'Administration des mutuelles adhérentes du Groupe, en respect des dispositions statutaires de l'Union.

Conformément aux dispositions issues de l'ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015, le GAMEST a depuis le mois de juillet 2015 un dispositif de dirigeants effectifs et de fonctions clés (conformité, gestion des risques, actuariat, audit interne).

Le Conseil d'Administration s'est doté d'un comité d'audit assurant le suivi des processus de gestion, d'information financière et de contrôle interne. Ce comité remplit en outre la fonction clé d'audit interne du Groupe.

L'ensemble du dispositif a été notifié comme il se doit auprès de l'ACPR

Un nouveau Directeur Général a été nommé au 1^{er} septembre 2016.



ORIENTATION & STRATEGIE

En 2016 nous avons distribué, au titre de la participation, 19 616 K€ à nos mutuelles adhérentes, permettant à toutes de présenter des comptes bénéficiaires.

Dans le même temps, nous avons pu afficher un résultat avant impôt de 183 K€ contre 650 K€ en 2015.

Ces résultats sont à mettre en résonance avec le renforcement de nos fonds propres permis par l'émission de Certificats mutualistes en novembre 2016.

Ces résultats significatifs sont encourageants et porteurs d'espoir pour le futur. Ils ne doivent pas nous faire oublier les efforts qui restent à produire afin d'améliorer la compétitivité de notre Union pour la rendre toujours plus solide et performante.

En 2016, les travaux ont ainsi été consacrés à la consolidation des services récemment mutualisés tel que la comptabilité et le marketing. Les principaux préparatifs menés en 2016 ont concerné la mise en place d'un service sinistre mutualisé pour le dommage aux biens et l'automobile au 1^{er} janvier 2017. Ce nouveau dispositif donnera accès aux mutuelles volontaires pour adhérer à un service après vente renforcé en terme de ressources et de qualité de service, tout en permettant à l'Union d'unifier ses pratiques et procédures pour ce qui concerne la gestion de sinistres.

Benoît STURNY

Président du Conseil d'Administration

Julien POUGET

Directeur Général



RAPPORT DE GESTION

I. - L'ACTIVITE TECHNIQUE

L'encaissement de 67 663 K€ au 31.12.2016 se stabilise globalement, avec une ventilation du portefeuille sensiblement modifiée du fait des pertes de chiffre d'affaires constatées sur les branches pertes pécuniaires et Assurance de personnes, pertes compensées par des gains en dommages et en auto.

La ventilation par domaine d'activité s'établit comme suit :

ENCAISSEMENT en K€	Encaissement		Variation
	2015	2016	
Dommages aux biens des particuliers	29 905	32 193	+ 7.65 %
Automobile	7 849	9 219	+ 17.45 %
Dommages aux biens des professionnels	7 006	5 579	- 20.37 %
Responsabilité Civile générale (spécifique)	1 626	1 054	- 35.15%
Catastrophes naturelles	3 411	3 477	+ 1.93 %
Assurance de personnes	4 201	3 939	- 6.24 %
Protection juridique	1 914	1 725	- 9.89 %
Pertes pécuniaires diverses	12 101	10 477	- 13.42 %
TOTAL	68 013	67 663	- 0.52 %

La charge sinistre s'élève à 82.23 % des cotisations, impacté par un sinistre exceptionnel d'intensité.

Sur les autres branches, même si la sinistralité est en amélioration sensible, nous devons rester attentifs à la fragilité de nos activités et à la nécessité de renforcer notre maîtrise technique dans un environnement commercial très concurrentiel.

Les charges d'exploitation

Elles représentent le coût des missions et de l'organisation dont est investie la structure du GAMEST au service et pour le compte des mutuelles de l'Union. Charges et investissements répondent aux conditions nécessaires d'une gestion optimisée de la réassurance, de la solvabilité et de l'informatique de l'Union. Parmi ceux-ci figure la mise en œuvre d'une gouvernance opérationnelle ayant le pouvoir d'agir en représentation de l'ensemble pour se conformer à l'évolution réglementaire européenne, solution efficace et rassurante pour les activités de l'Union.

Enfin, elles intègrent les dépenses liées à la gestion de la réassurance, de l'encadrement des Sociétés de l'Union et de la mutualisation des services (assurances de personnes, sinistres corporels, marketing, comptabilité et système d'information, commissariat aux comptes/audits) qui leur sont destinés.

En 2016, le coût de fonctionnement de l'Union s'est élevé à **2 570 K€** et représente au global **3,80 %** de l'encaissement total.



Dettes fournisseurs, à la clôture par échéance

RUBRIQUE	30 jours		60 jours		90 jours		120 jours	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Fournisseurs	82 994	72 079					1 665 055	230 228
TOTAL	82 994	72 079					1 665 055	230 228

Les dettes fournisseurs à 120 jours comprennent exclusivement les soldes débiteurs des mutuelles au 31/12/2016 qui conformément à la convention de réassurance liant le GAMEST et les mutuelles sont exigibles au 15 avril 2017.

II. - L'ACTIVITE FINANCIERE

Les marchés financiers ont été orientés à la hausse en 2016, avec des gains significatifs sur les marchés boursiers : Le CAC 40 progresse de +4,85%, à proximité de l'indice allemand ; le DAX terminant l'année sur une progression de +6,86%. La volatilité reste cependant extrême, alimentée par des événements politiques non anticipés en Grande Bretagne et aux Etats-Unis.

Les marchés ont une nouvelle fois été guidés par les actions des banques centrales, qui ont poursuivi leur politique monétaire quantitative via des programmes d'achat d'actifs financiers et ce afin d'écarter le risque de déflation et de favoriser le dynamisme économique.

Le marché obligataire en zone Euro se montre cependant peu propice pour les placements obligataires, du fait des craintes récurrentes sur la remontée des taux, qui amènerait d'importantes dépréciations sur les investissements réalisés.

Forte d'un encours de placement à **48 127 K€ (valeur de réalisation)**, la politique du GAMEST vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

Nous avons profité en cours d'année de la hausse des cours des actions pour valider des plus values à hauteur de 129 K€.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier net comptable de **559 K€** dans le rapport de **1,2 %**, rendement conforme à l'objectif recherché.

Au 31.12.2016, l'allocation de nos actifs est diversifiée comme suit : **90 %** en valeurs sécurisées (y compris parts de SCPI) et **10 %** en titres dynamiques. En termes de contrepartie, **94 %** du périmètre est investi en supports bénéficiant d'une notation supérieure ou égale à BBB –.

III. - L'ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le GAMEST n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement sur l'exercice.



IV. - RESULTAT DE L'EXERCICE

La stabilité de l'encaissement 2016 repose principalement sur :

- La perte progressive du portefeuille GRL
- Les impacts de l'ANI
- La poursuite et finalisation des plans de redressement de certaines mutuelles
- Le développement de la branche dommages aux biens du particulier

L'exercice 2016 nous permet ainsi

- De servir une redistribution de **19 616 K€** en faveur des mutuelles
- De dégager un résultat net de **124 K€** destiné au renforcement des fonds propres du GAMEST
- D'accroître notre fonds d'établissement avec de la souscription de certificats mutualistes par les mutuelles de l'Union à hauteur de 1 527 000 €.

Le taux de distribution s'est élevé à 29%, à un niveau stable par rapport à celui de 2015.

Ces résultats que l'on peut juger satisfaisants doivent nous encourager à persévérer dans nos efforts pour améliorer l'efficacité de notre organisation et accentuer la maîtrise de nos engagements techniques.

En conclusion de l'exercice 2016, les capitaux propres du GAMEST se confortent de 8 % à **23 073 628 €**.

Evolution du résultat des 5 dernières années (en €)

	2012	2013	2014	2015	2016
Capitaux Propres	7 566 242	8 666 224	17 055 379	21 422 870	23 073 628
dont Fonds d'Etablissement	5 060 000	5 060 000	13 310 000	17 315 000	18 842 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Résultat technique	- 73 511	1 490 606	- 259 439	396 610	9 360
Résultat net	36 701	1 099 982	139 155	362 491	123 757
Résultat avant impôts	60 670	1 661 010	209 173	649 895	183 416
Impôts sur les bénéfices	23 969	561 028	70 018	287 404	59 659
Participation au résultat des Mutuelles membres de l'Union	8 000 000	14 029 869	13 700 000	19 845 342	19 615 520
Participation à la provision pour égalisation			+ 200 000	+ 800 000	
% participation / encaissement	16 %	25 %	25 %	29%	29%



V. - PERSPECTIVES

L'évolution de la législation et de la jurisprudence ont impacté structurellement notre activité, en augmentant la pression concurrentielle et en pesant potentiellement sur nos résultats techniques.

2016 a vu la poursuite du développement de nouveaux vecteurs de croissance (partenariat, renouvellement des offres) pour diversifier nos activités, tout en sécurisant notre rentabilité technique : renforcement de la surveillance du portefeuille, mise en place d'audits métiers.

Ces démarches s'accompagneront d'un renforcement de l'organisation du Gamest afin d'améliorer les compétences et les services apportés aux Mutuelles, tout en permettant de réaliser des économies d'échelle nécessaires à la compétitivité de notre structure.

Enfin le renforcement des fonds propres du Gamest au travers de l'émission de certificats mutualistes, action qui se poursuivra sur 2017 et 2018, est un élément clef pour renforcer la capacité d'action de l'Union et sa solidité.

VI. - RISQUES

La mise en application en 2016 d'une gouvernance renforcée sur ce domaine, en lien avec Solvabilité II, amène à un renforcement de notre maîtrise des risques, via un plan d'amélioration continue de nos pratiques et procédures.

VII. - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

VIII. - CONCLUSION

En conclusion 2016 fut une année vouée à la confortation de notre organisation telle que définie par nos choix stratégiques.

Les résultats enregistrés sont encourageants mais les efforts devront être accentués en 2017 afin de passer un cap supplémentaire dans la mise en place d'une organisation plus efficiente permettant d'assurer une professionnalisation et une solidité financière accrue au service de nos cédantes et de leurs sociétaires.

Fait à Colmar, le 11 avril 2017
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE DE RESULTAT (en €)
au 31 DECEMBRE 2016

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015
Primes acquises					
Primes émises	+	67 511 769	29 303 471	38 208 299	40 947 443
Variation des primes acquises non émises	+	- 62 380		- 62 380	14 150
Prime à annuler	+	89 760		89 760	- 29 915
Variation des primes non acquises	+	1 237 774	1 921 541	- 683 767	- 477 002
Variation provisions pour Risques en cours	+	- 1 114 269	- 1 134 774	20 505	- 382 112
	+	67 662 654	30 090 238	37 572 416	40 072 563
Produit des placements alloués	+	337 062		337 062	404 809
Autres produits techniques	+	88 808		88 806	65 050
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	38 930 532	18 185 885	20 744 647	23 564 206
Variation des Provisions SAP	-	10 588 344	7 861 032	2 727 312	- 251 240
	-	49 518 876	26 046 917	23 471 959	23 312 965
Participation aux résultats					
Participation aux bénéfices du Résultat	-	19 615 520		19 615 520	19 845 342
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	230 569		230 569	241 501
Frais d'administration	-	309 121		309 121	329 744
Commissions reçues des réassureurs	+		7 078 287	7 078 287	6 172 397
	-	539 690	7 078 287	6 538 597	5 601 152
Autres charges techniques	-	1 344 014		1 344 014	1 314 687
Variation des autres provisions techniques	-	96 030		96 030	1 273 970
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	- 3 025 606	- 3 034 966	9 360	396 610

COMPTE DE RESULTAT (en €)
au 31 DECEMBRE 2016

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2016	Opérations 2015
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	9 360	396 610
Produits non techniques	+		
Produits de placements			
Revenu des placements	+	823 105	801 633
Reprise Provisions pour dépréciation durable	+	31 801	31 830
Profits provenant de la réalisation des placements	+	128 715	130 832
	+	983 620	964 296
Charges des placements			
Dotation pour dépréciation durable	-	32 019	54 526
Amortissements des Immeubles	-	28 457	27 035
Perte / Réalisations	-	74 571	214
Intérêts	-	49 660	44 286
Frais de Gestion	-	130 154	23 970
Dotations amort. des diff./prix remboursement	-	109 446	122 583
	-	424 306	272 614
Produits des placements transférés	-	337 062	404 809
Produit exceptionnel	+		2 412
Charge exceptionnelle	-	48 196	36 000
Impôts sur bénéfice	-	59 659	287 404
Résultat de l'exercice	+	123 757	362 491

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 (en €)

ACTIF	EXERCICE 2016			2015
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	304 047	271 305	32 742	58 863
PLACEMENTS				
Immeuble d'exploitation	986 969	360 969	626 000	626 000
Actions et titres cotés	11 004 150	170 126	10 834 024	7 391 573
Actions et autres parts d'autres O.P.C.V.M				23 829 404
Comptes à terme - Livrets	17 166 661		17 166 661	10 573 042
Placements dans des entreprises liées	496 500		496 500	496 000
Obligations et autres Revenus fixes	18 226 236		18 226 236	11 433 536
	47 880 516	531 095	47 349 421	54 349 556
PARTS DES REASSUREURS DANS PROV. TECHN.				
Provisions pour primes non acquises	704 574		704 574	2 626 115
Provisions pour sinistres	44 669 082		44 669 082	36 808 050
Provisions pour Risques en cours	2 654 142		2 654 142	1 519 368
	48 027 798		48 027 798	40 953 533
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurances acceptées	234 810		234 810	297 190
CC des Cessionnaires débiteurs	2 063 904		2 063 904	356 559
CC Cédants débiteurs	7 370 422		7 370 422	1 292 166
Autres créances : Etat, Org. Séc. Soc. et Collectivités	235 116		235 116	460
Débiteurs Divers	84 531		84 531	150 859
	9 988 783		9 988 783	2 097 234
AUTRES ACTIFS				
Autres immobilisations financières	3 685		3 685	3 685
Actifs corporels d'exploitation	228 411	96 241	132 170	106 521
Banque	853 481		853 481	1 876 449
	1 085 577	96 241	989 336	1 986 654
COMPTES DE REGULARISATION				
Coupons courus non échus	359 033		359 033	451 736
Autres comptes	111 401		111 401	77 605
Provision Frais Gestion sin. Ch. Cédantes	1 971 084		1 971 084	1 726 771
Différence s/prix de rembours. à percevoir	5 600		5 600	5 600
	2 447 118		2 447 118	2 261 712
TOTAL GENERAL	109 733 839	898 642	108 835 197	101 707 552

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 (en €)

P A S S I F	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
CAPITAUX PROPRES		
Fond d'Etablissement Constitué	18 842 000	17 315 000
<i>Dont Certificats Mutualistes</i>	<i>1 527 000</i>	
Réserve de capitalisation		194 342
Réserve pour éventualités diverses	4 107 870	3 551 038
Résultat de l'exercice	123 757	362 491
	23 073 628	21 422 870
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises	7 720 950	8 958 724
Provisions pour sinistres	66 317 548	55 729 204
Provisions pour frais Gestion Sinistre	1 971 084	1 726 771
Provisions pour Risques en cours	3 077 492	1 963 223
Provisions pour Risques croissants	570 000	473 970
Provisions pour égalisation	1 400 000	1 400 000
	81 057 074	70 251 892
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 936	82 710
DEPOT RECU DES REASSUREURS	175 320	298 542
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance	253 900	343 660
CC Cessionnaires créditeurs	3 143 287	6 291 543
C.C. cédantes	230 228	1 665 055
Autres dettes : Personnel	56 661	56 726
Etats, Organismes Séc. Soc. et Collectivités	116 797	262 052
Créanciers divers	341 992	311 978
	4 142 865	8 931 014
COMPTES DE REGULARISATION		
Amortissements différences s/ prix de remboursement	232 832	192 784
Commissions reçues d'avance des Réassureurs	127 542	527 740
	360 374	720 524
TOTAL GENERAL	108 835 197	101 707 552
ENGAGEMENT HORS BILAN		
VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES REASSUREURS	41 562 619	30 997 304

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

219 IMMEUBLE D'EXPLOITATION

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016 (hors Coupons courus non échus)
			VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS / DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		Immeuble Rue Garbetta CCLMAR	986 969	360 969	626 000	626 000
TOTAL IMMEUBLE D'EXPLOITATION			986 969	360 969	626 000	626 000

230 ACTIONS ET TITRES ASSIMILES

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016 (hors Coupons courus non échus)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
431	FR000130452	EIFFAGE	33 721	5 168	28 554	28 554
809	FR000125007	SAINT GOBAIN	51 704	15 902	35 802	35 802
4 162	GB0005405286	HSBC HOLDINGS	58 268	26 595	31 673	31 673
1 180	FR0010109165	Cddo Proactif Europe part A	227 634	-	227 634	230 054
346	FR0010611293	ECHQUIERARTY FCP	517 444	-	517 444	536 477
61	FR0011161207	ECCFI ACTIONS SCR	883 906	-	883 906	988 417
38	FR0010277285	EXANE PLEIADE	572 666	-	572 666	576 677
3 221	FR0010884361	DNCA VALLE EUROPE 1	513 965	-	513 965	614 059
3 663	LU0284394151	DNCA INVEST EUROSE 1 CAP.4DEC	592 512	-	592 512	603 097
30	LU0417733242	EXANE FDS 1 ARCHIMEDES	523 092	3 475	519 617	519 617
63	FR0011052844	OPREUROLAND PREMI FCP 3DEC	715 287	23 132	692 155	692 155
1 517	FR00719180001	ELYSEES PIERRE	860 220	-	860 220	1 140 784
2 472	SCPI-1	PFC2	404 014	-	404 014	438 805
1 538	SCPI-2	RIVOLI AVENIR PATRIMOINE	366 321	-	366 321	391 682
200	XS0205935470	ROYAL BK SCOTL 5,50%/04 PERP	194 400	4 400	190 000	190 000
178 873	FR000166912	CREDIT LYONNAIS TMO DEC06 TSDI	180 036	87 017	93 019	93 019
1 866	FR0010613521	HUGAU CBLU 1-31 FCP 3DEC	2 498 391	-	2 498 391	2 563 633
412	LU0156671504	DEXIA BDS EURO SH TERM I 3DEC	889 593	-	889 593	901 888
41	FR0000989802	CANDRIAM CBLH INTER S 3DEC SI	900 976	-	900 976	905 589
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES			11 004 150	165 689	10 838 461	11 421 991

230200 MONETAIRE

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016 (hors Coupons courus non échus)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
TOTAL FONDS EN DEPOTS			-	-	-	-

233200 FONDS EN DEPOT

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016 (hors Coupons courus non échus)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		CAT Taux PROGRESSIF 3 ANS	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
		Livret Associat® Instit	2 088 920	-	2 088 920	2 088 920
		DAT 36 mois %	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
		Livret Associat® Instit	9 834 562	-	9 834 562	9 834 562
		CAT 3 ans %	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
		Livret Asso Plus	4 913 107	-	4 913 107	4 913 107
		DAT 18 mois %	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
		Livret Association	330 072	-	330 072	330 072
TOTAL FONDS EN DEPOTS			21 166 661	-	21 166 661	21 166 661

250500 PARTICIPATION DANS ENTREPRISE

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016 (hors Coupons courus non échus)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
4 975		PARTS GIGAM	496 500	-	496 500	496 500
TOTAL ACTIONS ET TITRES NON COTES			496 500	-	496 500	496 500

SOUS TOTAL R332-20			33 654 280	526 688	33 127 621	33 711 151
---------------------------	--	--	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

231000 OBLIGATIONS

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSORTE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016 (hors Coupons courus non échus)
			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	
1 000 000	FR0011187079	BFCM4,06% 12-0217	1 000 000	-	1 000 000	1 040 431
442 000	FR0010712935	BPCE 5,75% 130219	492 830	27 140	465 690	488 818
465 000	FR0010905133	CREDIT AGRICOLE 4,9%	494 063	11 966	482 096	530 533
429 400	FR0010743096	CREDIT AGRICOLE 6,25% 170419	480 299	31 439	458 860	488 530
1 500 000	FR0012396689	CREDIT AGRICOLE 3% 020225	1 500 000	-	1 500 000	1 587 504
300 000	FR0012620367	CREDIT AGRICOLE 2,70%15-140425	300 000	-	300 000	309 875
465	FR0010375113	STE GENERALE 4,2%261018	477 220	12 701	464 519	486 825
120	FR0010620882	STE GENERALE 5, % 1019	131 400	5 280	126 120	134 467
500 000	FR0013030129	CREDIT AGRICOLE TALK FIXE 3%	500 000	-	500 000	520 133
500	FR0013079910	SG ISSUER 4,55%16-100121 EMTN	500 000	-	500 000	500 000
500	XS1338495564	BNPAI 0%16-020321P-DENX AUTOCALL STOXX50 EMTN	500 000	-	500 000	500 000
20	FR0013176252	SGS 2,30%16-301222 EMTN INX	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000
10	FR0013173028	QVA 3,25%16-010626 EMTN	1 023 500	1 316	1 022 184	1 042 491
500	XS0972523947	CREDIT SUISSE TV13-180925	549 500	1 297	548 203	548 125
5	FR0011912872	INGENCO 2,5%14-200521	506 000	1 999	504 001	525 616
600 000	FR0010969410	CEBULG BANQUE POSTALE 4,375%10-301120	699 600	34 790	664 810	651 045
200	FR0010871541	RENAULT 5,625%	205 800	5 614	200 186	201 889
5	FR0011801596	RALLYE 4, %14-020421	516 250	5 622	510 628	483 795
500 000	FR0010905158	RADIAN 4,55%10-280620 TSR	562 500	23 710	538 790	565 187
625	XS1014627571	UNICREDIT 3,25% 14-140121	682 025	19 498	662 527	685 200
500 000	FR0011439900	TEREOS FIN 4,25%	514 000	5 819	508 181	565 757
250 000	FR0010622035	RADIAN 6,05%	288 000	22 900	265 100	277 840
250 000	FR0010762781	RADIAN 6%	233 250	20 579	212 671	291 524
TOTAL OBLIGATIONS COTEES			14 226 236	231 689	13 994 547	14 415 584
SOUS TOTAL R332-19			14 226 236	231 689	13 994 547	14 415 584

RECAPITULATIF DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

DESIGNATION DES VALEURS	PRIX D'ACHAT	CORRECTIONS DE VALEUR PROV DEPRECIATION	ESTIMATION D'INVENTAIRE NETTE AU BILAN	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016 (hors Coupons courus non échus)
219 000 IMMEUBLE D'EXPLOITATION	986 969	360 969	626 000	626 000
230 000 ACTIONS	11 004 150	165 689	10 838 461	11 421 991
230 200 MONETAIRES	-	-	-	-
233 200 FONDS EN DEPOT	21 166 661	-	21 166 661	21 166 661
250 500 PARTICIPATION DANS ENTREEPRISE LIEE	496 500	-	496 500	496 500
231 000 OBLIGATIONS COTEES	14 226 236	231 689	13 994 547	14 415 584
TOTAL PLACEMENTS	47 880 516	758 328	47 122 188	48 126 736

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2016

I - FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- Nomination d'un nouveau Directeur Général au GAMEST, M. Julien POUGET, à effet du 1^{er} septembre 2016.
- Emission de certificats mutualistes à destination des mutuelles du Groupe dont la 1^{ere} période de souscription du 27 octobre au 30 novembre 2016 a permis au GAMEST de renforcer ses fonds propres à hauteur de 1 527 000 € .
- Evolution du traité de réassurance, validée par le Conseil d'Administration, afin de prendre en considération la Directive Solvabilité 2 et d'apporter des précisions sur les remontées de fonds des nouvelles entrantes, la caution solidaire et les liens intra GAMEST vis-à-vis des tiers.
- Poursuite des travaux relatifs aux recommandations faites par l'ACPR dans son rapport définitif daté du 21 décembre 2015.
- Suivi des plans de redressement
 - o MAVIT : retour en 2016 à une situation de fonds propres supérieurs à la moitié du fonds d'établissement grâce à une réorganisation de l'organisation interne et à un assainissement du portefeuille poursuivis sur 2017.
 - o MDE et SMAB : les efforts débutés en 2013 et 2015 portent aujourd'hui leurs fruits et doivent être poursuivis afin de sécuriser les équilibres financiers, point clef des préoccupations de l'Union.
 - o MAS : une action renforcée de surveillance du portefeuille est menée depuis 2016

II - INFORMATIONS SUR LES METHODES

Les méthodes de calcul et d'évaluation appliquées aux postes du bilan, du compte de résultat et de l'annexe sont, sauf indication contraire, celles préconisées par le Code des Assurances et par le Règlement ANC n°2015-11 et, à défaut, celles du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation.

1. – Actifs corporels

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

2. – Immobilisations corporelles

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

3. – Placements immobiliers

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat.

Le GAMEST a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription du terrain estimé entre 24 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.
- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 - Structure : 84.5 % amorti sur 50 ans
 - Electricité : 4.20 % amorti sur 25 ans
 - Menuiseries extérieures : 5.40 % amorti sur 25 ans
 - Chauffage : 3.20 % amorti sur 15 ans.
 - Ravalement : 2.70 % amorti sur 15 ans

Le GAMEST avait comptabilisé en 2015 une dotation pour dépréciation à hauteur de 293 095 € compte tenu de la valeur de réalisation du bien au 31/12/2016, cette provision a été reprise à hauteur de 28 457 € en 2016.

4. – Placements financiers

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

Lorsque l'ensemble des placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes a une valeur de réalisation inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision est constituée pour risque d'exigibilité des engagements techniques. Elle est inscrite au résultat technique et au passif du bilan.

A la clôture de l'exercice 2016, le GAMEST a complété la provision pour dépréciation des actifs en actions de 218 € sur les exercices antérieurs. De ce fait, cette provision s'élève à 170 126 € au 31.12.2016.

5. – Investissement informatique

L'Union de Réassurance, en 2007, a fait apport à un Groupement d'Intérêt Economique (GIGAM) ses logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Le GAMEST est depuis adhérent du GIE GIGAM et bénéficiaire à ce titre de la mise à disposition des versions actualisées desdits logiciels

6. – Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition enregistrés au 31.12.2016 représentent les charges de souscription des services Assurance de Personnes et Protection Juridique ainsi que les charges liées à l'informatique du Groupe pris en charge par le GAMEST depuis 2015.

7. – Provision pour primes non-acquises, risques en cours et risques croissants

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Elle est calculée prorata temporis.

Une provision pour risques en cours est susceptible d'être constituée. Elle est destinée à couvrir, pour les primes payables d'avance, la charge des sinistres et frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et l'échéance de la prime, pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

A compter de 2015, l'assiette de calcul de la PREC comprend également l'ensemble des primes pour lesquelles l'Union est engagée au 31/12/2016, y compris celles liées aux contrats à tacite reconduction que l'Union n'a plus la possibilité de résilier au 01/01/2017.

Le calcul de la provision pour risques en cours a été affiné en 2016 afin de mesurer au plus juste l'impact de la réassurance sur cette provision.

Cette provision brute représente au 31/12/2016 : 3 077 492 €

La provision pour risques croissants constituée en 2015 suite à l'adhésion de la Bressane dont le portefeuille comprend des risques croissants, se définit comme la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

8. – Provisions pour frais de gestion sinistre

La provision pour frais de gestion des sinistres à payer continue d'être constituée dans les provisions techniques au passif du bilan et à l'actif du compte de régularisation pour un montant de **1 971 084 €**.

La provision pour frais de gestion des sinistres est calculée sur la base des indemnités et frais provisionnés de même que sur le montant des recours à percevoir.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par chaque cédante au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écrêtés au-delà de ce montant pour le calcul, de même les compensations de l'Etat relatives au dispositif GRL sont exclues de la base de calcul.

9. – Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques Catastrophes Naturelles et Tempête.

La provision pour égalisation s'établit au 31.12.2016 à 1 400 000 €.

10. – Provisions techniques

Les modalités de provisionnement relatives à l'assurance automobile ont été revues conformément aux dispositions de l'article R 331-26 du CA et les montants obtenus ont été comparés selon différentes méthodes en vue d'opérer une différenciation selon la nature des prestations.

Par ailleurs, les paramètres de calcul des provisions de maintien en arrêt de travail ont été revus conformément aux dispositions de l'article A 331-22 du CA.

11. – Provisions pour risques et charges

Le GAMEST a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, elle s'élève au 31.12.2016 à 11 244 €.

Le GAMEST a également constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 14 692 €.

12. – Commissions reçues d'avance des réassureurs

La part de commission versée par le réassureur au titre des primes non acquises au 31.12.2016 est provisionnée au bilan à hauteur de **127 542 €**.

13. – Variation des PANE (primes acquises non émises) et des primes à annuler

Le volume des provisions pour PANE est identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

La provision constituée est calculée par chaque cédante sur la base moyenne des 3 dernières années de son activité.

14. – Charges

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : masse salariale et effectif.

15. – Réserve de capitalisation

La suppression du mécanisme de la réserve de capitalisation au 1^{er} janvier 2016 a conduit au transfert de cette réserve au poste réserves pour éventualités diverses à effet du 1^{er} janvier 2016.

16. – Répartition du résultat en faveur des cédantes

Depuis 2013, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union.

III – PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

En 2016, nous avons continué de renforcer la mutualisation des services en créant un service mutualisé de la gestion des sinistres Dommages/RC et Auto pour les mutuelles volontaires. Ce service a pris effet en date du 1^{er} janvier 2017.

Ces actions seront poursuivies en 2017 afin de renforcer les compétences au service de nos cédantes.

Nous restons également attentifs aux sollicitations d'autres mutuelles qui souhaiteraient rejoindre notre Union.

IV – INFORMATIONS SUR LE BILAN (chiffres en euros)

A) A C T I F

1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
VALEURS BRUTES				
Logiciels	299 996	762		300 758
Autres actifs incorporels	3 289			3 289
TOTAL	303 285	762		304 047

2. – PLACEMENTS IMMOBILIERS

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
VALEURS BRUTES				
Constructions	792 019			792 019
terrains	194 950			194 950
TOTAL	986 969			986 969

3. – AUTRES PLACEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
VALEURS BRUTES				
Parts de SCPI	1 630 555			1 630 555
Actions cotées	5 924 895	8 284 010	4 835 309	9 373 596
Actions et parts autres O.P.C.V.M.	23 835 436		23 835 436	0
Comptes à terme	10 573 042	28 393 619	17 800 000	21 166 661
Placements dans entreprise liée	496 000	500		496 500
Obligations cotées	11 433 536	4 573 000	1 780 300	14 226 236
TOTAL	53 893 463	41 251 129	48 251 045	46 893 547

4. – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
Provision pour dépréciation des immeubles	293 095		28 457	264 638
PDD	169 908	218		170 126
TOTAL	463 003	218	28 457	434 764

5. – ACTIFS CORPORELS D' EXPLOITATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
VALEURS BRUTES				
Matériel informatique	34 676	14 980		49 656
Matériel de transport	0	27 689		27 689
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse	103 533	2 899		106 432
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse	44 633			44 633
TOTAL	182 842	45 568		228 411

6. – AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
Logiciels	244 423	26 882		271 305
Immobilier	67 874	28 457		96 331
Matériel informatique	27 347	4 671		32 018
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse	46 684	10 809		57 493
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse	2 291	2 865		5 156
Matériel de transport		1 574		1 574
TOTAL	388 518	75 258		463 877

7. – PROVISIONS TECHNIQUES DES REASSUREURS

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
Part dans PNA	2 626 115		1 921 541	704 574
Part dans les SAP	36 808 050	7 861 032		44 669 082
Part dans Provision pour Risques en cours	1 519 368	1 134 774		2 654 142
TOTAL	40 953 533	8 995 806	1 921 541	48 027 798

8. – CREANCES

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AU 31.12.2016	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Créances nées d'opérations d'assurance	297 190	234 810	234 810	–
C.C. des Cessionnaires	356 559	2 063 904	2 063 904	–
C.C. des Cédantes	1 292 166	7 370 422	7 370 422	–
Etat organismes S.S.	460	235 116	235 116	–
Débiteurs divers	150 859	84 531	84 531	–
TOTAL	2 097 234	9 988 783	9 988 783	–

9. – COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
Coupons courus non échus	451 736	359 033	451 736	359 033
Provisions frais de gestion de sinistre	1 726 771	244 313		1 971 084
Différence s/prix remb. à percevoir	5 600			5 600
Autres comptes (GCA)	41 683	78 385	41 683	78 385
Chges constat. d'avance	35 922	33 016	35 922	33 016
TOTAL	2 261 712	714 747	529 341	2 447 118

B) P A S S I F

1. – CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
Fonds d'établissement (y compris Certificats Mutualistes°)	17 315 000	1 527 000		18 842 000
Réserve de capitalisation	194 342		194 342	0
Réserve pour éventualités diverses	3 551 038	556 833		4 107 871
Résultat de l'exercice	362 491	123 757	362 491	123 757
TOTAL	21 422 871	2 207 590	556 833	23 073 628

L'augmentation du fonds d'établissement du GAMEST résulte de la première période de souscription des certificats mutualistes dont l'émission 2016 a conduit à un renforcement du fonds d'établissement du GAMEST à hauteur de 1 527 000 €.

2. – PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
Provisions pour primes non acquises	8 958 724	7 720 950	8 958 724	7 720 950
Provisions pour sinistres à payer	73 193 742	9 934 211		83 127 953
Prévision de recours à encaisser	- 17 464 538		- 654 133	-16 810 405
Provisions pour frais gestion Sinistre	1 726 771	244 313		1 971 084
Provisions pour Risques en cours	1 963 223	1 114 269		3 077 492
Provisions pour risques croissants	473 970	96 030		570 000
Provisions pour égalisation	1 400 000			1 400 000
TOTAL	70 251 892	19 109 773	8 304 591	81 057 074

Les provisions pour sinistres à payer tiennent également compte d'un boni brut de 6 809 857 € correspondant à un boni net de réassurance de 2 993 701 €.

3. – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
Provisions pour IFC	48 768		37 524	11 244
Provisions médailles travail	33 942		19 250	14 692
TOTAL	82 710		56 774	25 936

4. – ETAT DES DETTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AU 31.12.2016	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Dettes nées d'opérat. d'assurance	343 660	253 900	253 900	–
C.C. des Cessionnaires	6 291 543	3 143 287	3 143 287	–
C.C. des Cédantes	1 665 055	230 228	230 228	–
Autres dettes – Personnel	56 726	56 661	56 661	–
Etat, Org. S.S., Coll. Publ.	262 052	116 797	116 797	–
Créditeurs divers	311 978	341 992	341 992	–
TOTAL	8 931 014	4 142 865	4 142 865	–

5. – DETTES FOURNISSEURS A LA CLOTURE PAR ECHEANCE

RUBRIQUE	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
Fournisseurs	72 079			230 228
Fournisseurs d'immob.				
TOTAL	72 079			230 228

6. – COMPTES DE REGULARISATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2016
Amortiss. différences s/ prix de rembours.	192 784	102 235	62 187	232 832
Commissions reçues d'avance du Réassur.	527 740	127 542	527 740	127 542
TOTAL	720 524	229 777	589 927	360 374

7. – ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **Engagements reçus :**
 - valeurs reçues en nantissement des réassureurs : **41 562 619 €**
- **Engagements donnés :** au titre du traité de réassurance entre l'Union et ses cédantes, le GAMEST est caution solidaire envers ses cédantes.

V – INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT (chiffres en euros)

1. – VENTILATION DES PRIMES ACQUISES

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AU 31.12.2016
Primes émises	71 138 806	67 511 769
Variation des P.N.A.	-1 258 667	1 237 774
Variation des PANE	14 150	-62 380
Variation primes à annuler	-29 915	89 760
Variation des provis. pour risques en cours	-1 850 963	-1 114 269
Primes acquises	68 013 410	67 662 654

Les primes d'assurance sont relatives à des émissions souscrites en France et inclus depuis 2015 les compléments de primes.

2. – VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENT

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AU 31.12.2016
PRODUITS		
Revenu des placements (coupons)	801 633	823 105
Profits de réalisation des placements	130 832	128 715
Reprise Provisions p/ dépréciation durable	31 830	31 801
TOTAL	964 296	983 620
CHARGES		
Dotation provision dépréciation durable	54 526	32 019
Amortissements des immeubles	27 035	28 457
Perte s/réalisation	214	74 571
Frais externes de gestion s/placements	68 256	179 813
Dotations amortis. des diff. s/ prix remb.	122 583	109 446
TOTAL	272 614	424 306

3. – VENTILATION PAR DESTINATION DES FRAIS GENERAUX ET DES DOTATIONS

RUBRIQUE	AU 31.12.2015	AU 31.12.2016
Frais de sinistre	750 606	686 668
Frais d'administration	329 744	309 121
Frais d'acquisition	241 501	230 569
Autres charges techniques	1 314 687	1 344 014
Participation aux bénéf. s/Résultat	19 845 342	19 615 520
Dotation autres provisions techniques (égalisation et risques croissants)	1 273 970	96 030
TOTAL	23 755 850	22 281 922

4. – EFFECTIF

EFFECTIF	AU 31.12.2015	AU 31.12.2016
Directeur Général	1	1
Cadres	8	6
Employés	8	11
TOTAL	17	18

5. – REMUNERATION DES SALAIRES ET DES MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION

NATURE	AU 31.12.2015	AU 31.12.2016
Salaires bruts	619 683	833 860
Charges sociales	262 077	312 911
Taxe sur salaires	68 931	83 181
TOTAL	950 691	1 229 952

6. – VENTILATION DES 3 DERNIERS EXERCICES DE LA CHARGE DES SINISTRES ET DES PRIMES ACQUISES

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2012	2013	2014	2015	2016
2014					
Sinistres payés	35 613	30 511	17 997		
Provisions au 31.12	2 901	5 463	19 084		
Charges de sinistres	38 514	35 974	37 081		
Encaissement	49 383	55 513	53 833		
% S/P	77,99 %	64,80 %	68,88 %		
2015					
Sinistres payés	36 655	30 952	28 466	20 523	
Provisions au 31.12	1 585	5 029	7 105	32 299	
Charges de sinistres	38 240	35 981	35 571	52 822	
Encaissement	49 383	55 513	53 833	68 013	
% S/P	77,44%	64,82%	66 ,08%	77,66%	
2016					
Sinistres payés	37 044	31 018	29 645	34 448	21 312
Provisions au 31.12	1 373	4 362	4 499	13 552	34 330
Charges de sinistres	38 417	35 380	34 144	48 000	55 642
Encaissement	49 383	55 513	53 833	68 013	67 663
% S/P	77,79 %	63,73 %	63,43 %	70,57%	82,23%

COMPTES COMBINÉS 2016

des sociétés d'assurance mutuelle de l'Union

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est est formé des sociétés d'assurance mutuelle suivantes :

- **GAMEST**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"**
8 avenue Louis Jourdan – BP 158
01004 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR**
5 rue Etroite
68000 COLMAR
- **GIE GIGAM**
6 boulevard de l'Europe - BP 3169
68063 MULHOUSE CEDEX
- **LA BRESSE Courtage**
BP 158
01000 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE**
39 rue du Jourdil
74960 CRAN GEVRIER
- **SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES DE BOURGOGNE**
32 rue de la Préfecture
21000 DIJON
- **JURASSURANCE COURTAGE**
305 boulevard Jules Ferry
39000 LONS LE SAUNIER
- **ESTASSUR COURTAGE**
16 rue Stanislas
68000 COLMAR
- **LA BRESSANE**
94 Grande Rue
01380 BAGE-LE-CHATEL

- **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE**
3 Passage de l'Hôtel de Ville
68100 MULHOUSE
- **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN**
78 Faubourg des Vosges
68804 THANN CEDEX



RAPPORT DE GESTION

du GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST

formé des Sociétés d'Assurance Mutuelle de l'Union de Réassurance

Une activité soutenue

Dans l'ensemble, les Mutuelles de l'Union ont fait preuve de dynamisme commercial tout en maîtrisant leurs résultats techniques.

- **La Mutuelle Alsace Lorraine Jura** a continué sa politique de diversification et a enregistré une diminution de 1.06 % de son encaissement qui s'établit à **40 937K€** au 31/12/2016. Cette perte de chiffre d'affaire est essentiellement liée à l'arrêt progressif du dispositif GRL débuté en 2016 mais contenu grâce au développement sur les autres branches.
- **La Mutuelle de l'Est – La Bresse Assurances** a connu une diminution de son encaissement de 9.51 % s'établissant à **12 606 K€** résultant du plan de redressement débuté en 2015 et portant encore effet cette année.
- **La Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar**, tout en privilégiant la diversification de ses activités, a vu son encaissement progresser de **6.42 %** à **2 535 K€**.
- **La Mutuelle d'Assurance Solidaire**, rencontre toujours des difficultés à promouvoir ses offres de services même si l'on constate une recrudescence de l'activité. Son encaissement s'élève à **636 K€**.
- **La Mutuelle de Bourgogne** voit son portefeuille augmenter de 17.48 % pour un encaissement de **3 601 K€**. Différents partenariats notamment en risque immeuble et protection juridique expliquent ce développement.
- **La Bressane**, présente un encaissement stable de **2 402 K€**.
- **La Mutuelle d'Assurances de la Ville de Mulhouse**, présente un encaissement de **3 628 K€** en diminution de 2.84% liée essentiellement aux impacts de l'ANI et de la perte du portefeuille santé des frontaliers.
- **La Mutuelle d'Assurances de la Ville de Thann**, présente un encaissement de **2 432 K€** en régression de 9.42% principalement impacté par le plan de redressement mené sur le portefeuille et sur l'organisation de la structure.

Les autres produits d'exploitation sont constitués des ressources générées par les autres activités annexes des structures du groupe. Ils s'élèvent à **1 375 K€**, en augmentation de **1.34 %**.

Une sinistralité dégradée mais fortement protégée

Les Mutuelles du GAMEST restent particulièrement exposées aux risques dommages du particulier et Automobile ce qui rend leurs résultats fragiles et nécessite une grande vigilance technique de leur part.

L'année 2016 présente un ratio brut de réassurance sinistre à prime dégradé marquée par :

- un événement catastrophes naturelles
- un épisode de grêle
- et un sinistre d'intensité exceptionnelle évalué à 7 M€ touchant la MALJ mais pour lequel une réassurance particulière et très protectrice avait été souscrite qui ont particulièrement influés sur le rapport sinistre à prime.

Sur le plan financier, l'année peut être qualifiée de satisfaisante compte tenu du contexte de marché avec un produit net rendu de **1 810 K€**.



Des résultats constants

Les résultats enregistrés au titre de l'exercice 2016 sont satisfaisants même si inférieurs à ceux constatés en 2015. Il est cependant important de souligner que l'ensemble des mutuelles du GAMEST ont grâce à cet exercice conforté leurs fonds propres sociaux.

Les charges (hors frais de gestion des sinistres) de fonctionnement et de développement des structures du Groupe atteignent **16 024 K€** contenues à **22,31%** par rapport à 2015 (**22,30 %**) et ceux malgré la perte de chiffre d'affaire. Elles continuent de faire l'objet de toutes les attentions afin d'en diminuer l'impact notamment par la mutualisation des moyens et des services mis à la disposition des différentes structures.

Le résultat bénéficiaire net combiné part groupe s'établit en 2016 avec un bénéfice de **3 427 K€ (2015 : 4 317 K€)**.

Même si les fonds propres du GAMEST se renforcent de **8 %** à **23 074 K€**, du fait notamment de la souscription de certificats mutualistes sans impact sur les fonds du Groupe, ces derniers se bonifient de **8.97 %** à **41 746 K€**.

Evènements post-clôture

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Julien POUGET
Directeur Général

Benoît STURNY
Président du Conseil d'Administration

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ AU 31 DECEMBRE 2016

Chiffres en K€

COMPTE DE RESULTAT	Activité Assurance non vie	Activité Assurance vie	Autres activités	Total 2016	RAPPEL 2015
Primes émises	67 512			67 512	69 158
Variations des primes non acquises	151			151	-966
Primes acquises	67 663			67 663	68 192
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			963	963	1 070
Autres produits d'exploitation	1 375			1 375	1 357
Produits financiers nets de charges	1 804		6	1 810	2 810
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS	70 842		968	71 810	73 429
Charges des prestations d'assurance	-53 176			-53 176	-55 977
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	3 048			3 048	6 700
Charges des autres activités			- 1 344	- 1 344	- 1 775
Charges de gestion	- 16 024			- 16 024	-16 377
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	- 66 152		- 1 344	- 67 496	-67 429
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	4 689		- 376	4 314	5 999
Autres produits nets	1			1	
Résultat exceptionnel	- 15		5	-10	-190
Participation des salariés					-84
Impôt sur les résultats	- 680		177	- 503	-1 124
RESULTAT NET	3 996		- 194	3 802	4 602
Dotation amortissement fonds de commerce				- 385	-368
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE DES COMBINES				3 417	4 233
Intérêts minoritaires				-10	-83
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)				3 427	4 317

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2016

ACTIF
Chiffres en K€

	2016	RAPPEL 2015
- ACTIFS INCORPORELS	1 638	1 985
- PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE	76 848	74 595
- Terrains et constructions	5 815	5 594
- Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		
- Autres placements.....	71 032	69 001
- PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	48 028	40 954
- CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	4 054	3 166
- AUTRES CREANCES	802	485
- AUTRES ACTIFS	5 804	6 136
- Autres immobilisations financières.....	6	6
- Immobilisations corporelles	992	1 024
- Autres (banque – trésorerie).....	4 806	5 106
- COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	913	1 037
- Frais d'acquisition reportés.....	764	911
- Autres	150	126
TOTAL DE L'ACTIF	138 087	128 356

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2016

PASSIF

Chiffres en K€

	2016	RAPPEL 2015
- CAPITAUX PROPRES	41 746	38 309
- Capital social ou fonds équivalents	22 188	22 113
- Primes		
- Réserves et résultat combinés	19 558	16 196
- Autres		
- INTERETS MINORITAIRES	111	121
- PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	81 057	70 252
- Provisions techniques vie		
- Provisions techniques non vie.....	81 057	70 252
- PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
- PROVISIONS REGLEMENTEES AUTRES QUE TECHNIQUES	8	9
- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	669	814
- DEPOTS RECUS DES REASSUREURS	175	299
- DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	5 674	8 264
- AUTRES DETTES	8 497	9 701
- COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	151	586
- DIFFERENCES DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	138 087	128 356

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements reçus :

valeur reçue en nantissement des réassureurs :

41 563 K€

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS DE L'EXERCICE 2016

I. FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- Nomination d'un nouveau Directeur Général au GAMEST, M. Julien POUGET, à effet du 1^{er} septembre 2016.
- Emission de certificats mutualistes à destination des mutuelles du Groupe dont la 1^{ere} période de souscription du 27 octobre au 30 novembre 2016 a permis au GAMEST de renforcer ses fonds propres à hauteur de 1 527 000 € .
- Evolution du traité de réassurance, validée par le Conseil d'Administration, afin de prendre en considération la Directive Solvabilité 2 et apporter des précisions sur les remontées de fonds des nouvelles entrantes, la caution solidaire et les liens intra GAMEST vis-à-vis des tiers.
- Poursuite des travaux relatifs aux recommandations faites par l'ACPR dans son rapport définitif daté du 21 décembre 2015.
- Suivi des plans de redressement
 - o MAVIT : retour en 2016 à une situation de fonds propres supérieurs à la moitié du fonds d'établissement grâce à une à une réorganisation de l'organisation interne et à un assainissement du portefeuille poursuivis sur 2017.
 - o MDE et SMAB : les efforts débutés en 2013 et 2015 portent aujourd'hui leurs fruits mais les équilibres financiers restent au cœur des préoccupations de l'Union.
 - o MAS : une action renforcée de surveillance du portefeuille est menée depuis 2016
- La société de courtage Jurassurance Courtage a fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine au 30 novembre 2016 au profit de la Mutuelle d'Alsace Lorraine Jura qui la détenait à 100%.

II. INFORMATION SUR LE CHOIX DES METHODES

1. Référentiel comptable

Les comptes combinés du GAMEST sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de Réglementation comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, modifié par le règlement n°2015-09 de l'ANC, complété de l'avis C.N.C. n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. A défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

Les comptes combinés du GAMEST sont établis, conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux entreprises d'assurance et aux méthodes d'évaluation mentionnées en section III du règlement énoncé ci-dessus.

2. Méthode de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés d'assurance mutuelle ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont considérées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

III. INFORMATION SUR LE PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

La présente combinaison est établie entre :

- Le GAMEST, Union de Réassurance
- et les **MUTUELLES ADHERENTES** et leurs filiales :
 - la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan et sa filiale, la Sàrl BRESSE COURTAGE dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan
 - la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe et ses filiales : la Sàrl JURASSURANCE Courtage dont le siège est à 39000 LONS LE SAUNIER – 305 rue Jules Ferry pour laquelle une TUP a été constatée au 30 novembre 2016 et la Sàrl ESTASSUR Courtage dont le siège social est à 68000 COLMAR - 16 rue Stanislas
 - la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR dont le siège social est à 68000 COLMAR – 5 rue Etroite
 - le GIE GIGAM dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe.
 - la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE dont le siège social est à 74960 CRAN GEVRIER – 39 rue du Jourdil.
 - La SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES DE BOURGOGNE dont le siège social est à 21000 DIJON – 32 rue de la Préfecture
 - La BRESSANE dont le siège social est à 01380 BAGE LE CHATEL – 94 Grande Rue
 - La MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 3 passage de l'Hôtel de Ville
 - La MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE THANN dont le siège social est à 68804 THANN Cedex – 78 Faubourg des Vosges

IV. INFORMATIONS SUR LES MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

1. Immobilisations incorporelles

- Ce poste comprend :

- le coût des "pas-de-porte »,
- le coût des portefeuilles figurant au bilan pour leur coût d'achat. Si à la clôture de l'exercice, la valeur du portefeuille est inférieure au prix de reprise, une provision est constituée.
La valorisation du fonds Estassur dans les comptes combinés a été basée sur des données prévisionnelles tenant compte à la fois d'une évolution du Chiffre d'affaire et de la réorganisation de la structure;
- le coût des logiciels informatiques
- Le mode de calcul des amortissements des logiciels n'est pas identique dans les comptes du GIGAM ou des mutuelles. En effet :
 - les logiciels et matériels informatiques des mutuelles sont amortis sur une durée de 3 ans
 - les logiciels du GIGAM sont amortis sur 5 ans.

Cette divergence s'explique par la nature des logiciels concernés et leurs durées de vie.

- Le coût d'achat des portefeuilles est comparé à la valeur portefeuille des contrats d'origine encore en vigueur au 31/12/2016, la dépréciation correspondant à l'écart.

Le fonds commercial comprend :

- un écart d'évaluation de 906 k€ permettant de constater la juste valeur des portefeuilles existants à la date d'entrée dans le groupe.
- un écart d'acquisition de 24 k€ amorti sur une durée raisonnable qui correspond à 5 ans à compter de 2013.
- Depuis 2014, les fonds commerciaux sont amortis sur une durée de 5 ans sur la base de leur valeur brute comptable.

Au 31/12/2016 la dotation aux amortissements constatée s'établit à 385 k€ et inclut l'amortissement du fonds EstAssur réévalué ainsi que l'écart d'acquisition. En outre une reprise des provisions pour dépréciation des fonds de commerce comptabilisées dans les comptes sociaux des structures a été faite à hauteur de 80 k€.

2. Placements immobiliers

Les règlements du comité de la Réglementation Comptable CRC n) 2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et les règlements CRC n° 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, sont appliqués depuis le 1er janvier 2005.

Les nouveaux principes généraux et modalités d'application ont été appliqués en ce qui concerne :

- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble
- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée économique estimée du bien.

Pour l'ensemble des actifs immobiliers, il a été défini les composants et les durées d'amortissement suivants :

Composants	Durées retenues linéaires
Structure / gros œuvre	50 à 120 ans
Façades / Toitures	30 ou 35 ans
Installations Générales et Techniques	25 ans
Agencements	15 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales.

3. Autres Placements

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

Depuis 2014 les intérêts courus non échus comptabilisés ont été reclassés sur les lignes de placements et viennent ainsi augmenter leur valeur nette comptable ; en contrepartie ils ne figurent plus sur le poste de régularisation de l'actif.

La zone euro traverse une crise liée à la dette souveraine dans plusieurs pays à cause de l'accumulation de déséquilibres financiers, budgétaires et économiques excessifs.

S'ajoute à cette crise, une croissance économique déportée vers les pays émergents qui est de nature à complexifier le retour aux équilibres budgétaires et rendent les banques très frileuses dans leur rôle de soutien aux entreprises.

Les conséquences pour l'activité financière du GAMEST sont ressenties au niveau des investissements en "taux" que nous privilégions mais dont le rendement s'amenuise, mais également au niveau de nos placements actions, marché sur lequel nous prenons de la distance suite aux dépréciations enregistrées depuis 2008. Aucun placement détenu n'a une exposition aux dettes souveraines.

4. Investissement informatique

L'Union de Réassurance n'est plus détentrice des logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Cette charge est désormais transférée au GIE GIGAM constitué à cet effet en 2007.

Dans le cadre des conventions passées avec le GIE GIGAM, les logiciels sont mis à la disposition des Sociétés d'assurance mutuelle adhérentes moyennant une redevance annuelle adaptée à la configuration de leurs équipements.

5. Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

6. Autres actifs

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation. Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de 4 à 10 ans.

7. Comptes de régularisation actif et passif

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement, des frais d'acquisition reportés, des charges constatées d'avance et régularisations diverses. Les intérêts courus non échus sur obligations ayant été reclassés sur les lignes de placements afférentes.

8. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition sont reportés de manière identique aux primes.

9. Réserve de capitalisation

Le mécanisme ayant été supprimé à effet du 1^{er} janvier 2016, ces réserves ont été transférées au poste des Réserves pour éventualités diverses dans les comptes sociaux et ne nécessitent donc plus de reclassement au niveau des comptes combinés.

10. Provisions techniques

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

○ *Provisions pour primes non acquises*

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date prochaine échéance de cotisation ou à défaut le terme du contrat.

○ *Provisions pour sinistre*

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de recouvrabilité.

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Les modalités de provisionnement relatives à l'assurance automobile ont été revues conformément aux dispositions de l'article R 331-26 du CA et les montants obtenus ont été comparés selon différentes méthodes en vue d'opérer une différenciation selon la nature des prestations.

Par ailleurs, les paramètres de calcul des provisions de maintien en arrêt de travail ont été revus conformément aux dispositions de l'article A 331-22 du CA.

- **Autres provisions techniques**

- ◆ *Provisions pour risques en cours*

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures, c'est-à-dire la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs.

L'assiette de primes servant de base au calcul est complétée depuis 2015 des primes afférentes aux contrats à échéance 1^{er} janvier.

- ◆ *Provisions d'égalisation*

Cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques Catastrophes Naturelles et Tempête.

La provision pour égalisation s'établit au 31.12.2016 à 1 400 000 €.

- ◆ *Provision pour risques croissants*

La provision pour risques croissants est destinée à couvrir les risques de maladie et d'invalidité et égale à la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés.

Compte tenu de l'intégration du portefeuille d'une nouvelle adhérente au GAMEST, une provision pour risques croissants est constituée à hauteur de 570 K€.

- ◆ *Provisions pour Risques d'Exigibilité*

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risques d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R 332-5-1 modifié par l'article 211 du décret 2003-1236 du 22 décembre 2003.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée dans les comptes combinés.

11. Provisions pour risques et charges

Elles sont déterminées par chaque Mutuelle combinée. Ces provisions sont destinées à faire face à certains risques et charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les provisions pour indemnités de fins de carrière et autres provisions pour risques et charges.

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

Au 31.12.2016, la provision pour indemnité de fin de carrière comptabilisée par l'ensemble des mutuelles s'établit à 114 k€.

12. Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité. En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

Par prudence, il a été décidé de ne pas activer la fiscalité différée s'établissant au 31.12.2016 à 1 404 K€ (1 990 K€ au 31.12.2015). Ce montant se décompose comme suit :

- 111 K€ au titre de différences temporaires
- 1 293 K€ au titre du report de déficit.

13. Autres activités

Les autres activités représentent l'activité courtage du Groupe et l'activité informatique du GIE GIGAM.

V. ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Sont éliminées les opérations intra-groupe suivantes :

- ◆ les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs
- ◆ les facturations de prestations réciproques entre le GAMEST, les cédantes et le GIE GIGAM
- ◆ les opérations de réassurance intra-groupe
- ◆ la participation au bénéfice.

VI. PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le Groupe GAMEST présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital, l'une d'elles doit établir et publier les comptes combinés.

Une convention de combinaison a été signée le 26 avril 2006 entre le GAMEST et la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances" et sa filiale la Bresse Courtage détenue à 100 %, la Mutuelle Alsace Lorraine et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar.

Le GIE Informatique GIGAM constitué entre les membres du GAMEST et en association parallèle avec d'autres Sociétés d'assurance mutuelle est intégré dans la combinaison des comptes. La convention régulière a été signée à cet effet le 15.11.2007.

A compter du 1er janvier 2012, la **Société Mutuelle d'Assurances de Bourgogne** de DIJON a rejoint le Groupe. Elle est intégrée dans la combinaison des comptes.

La fusion avec transfert du portefeuille de Jurassurance et de la Mutuelle Alsace Lorraine a été confirmée par publication au Journal Officiel du 30 novembre 2012. La nouvelle entité se dénomme **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**. La filiale de Jurassurance : **Jurassurance Courtage** a également été reprise lors de la fusion. Elle intègre la combinaison des comptes, la Mutuelle Alsace Lorraine Jura en étant l'associée unique.

Elle a cependant été liquidée au 30 novembre 2016 au travers d'une transmission universelle de patrimoine en faveur de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.

La **SARL ESTASSUR Courtage** rejoint également le groupe à travers le rachat de parts par la Mutuelle Alsace Lorraine Jura à effet du 4 décembre 2012.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura détient 59.33% du capital, le 41.67% représentant les intérêts minoritaires de la combinaison.

Pour rappel le résultat de la SARL ESTASSUR n'a pas été repris dans le résultat des comptes combinés au 31.12.12.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la **BRESSANE**, la **Mutuelle d'Assurances de la Ville de Mulhouse** et la **Mutuelle d'Assurances de la Ville de Thann** ont rejoint le GAMEST. Elles sont de ce fait intégrées dans la combinaison des comptes.

VII. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué au cours de l'exercice.

VIII. PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

En 2016, nous avons continué de renforcer la mutualisation des services en créant un service mutualisé de la gestion des sinistres Dommages/RC et Auto pour les mutuelles volontaires. Ce service a pris effet en date du 1^{er} janvier 2017.

Ces actions seront poursuivies en 2017 afin de renforcer les compétences au service de nos cédantes.

Nous restons également attentifs aux sollicitations d'autres mutuelles qui souhaiteraient rejoindre notre Union.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTES COMBINÉS 2016

Chiffres en K€

BILAN

Immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes

	31.12.2015	Acquisitions	Cessions	31.12.2016
Frais d'établissement				
Droits au bail	-			
Logiciels	5 330	373	78	5 626
Autres actifs incorporels	22	3		25
Fond commercial	1 875			1 875
TOTAL	7 228	376	78	7 526

Placements immobiliers :

Valeurs brutes

	31.12.2015	Acquisitions	Cessions	31.12.2016
Constructions	9 135	428	486	9 077
Terrains	929		14	915
TOTAL	10 064	428	500	9 992

Actifs corporels d'exploitation :

	31.12.2015	Acquisitions	Cessions	31.12.2016
Mobilier/Matériel	1 151	44	64	1 131
Dépôts versés	5			5
Véhicules de transport	52	72	39	86
Immobilisations en cours				
Agencements	2 437	14	27	2 424
TOTAL	3 644	130	129	3 645

Amortissements :

	31.12.2015	Acquisitions	Reprises	31.12.2016
Immobilisations incorporelles	5 244	722	78	5 888
Actif immobilier	4 471	205	499	4 177
Immobilisations corporelles d'exploitation	2 620	145	113	2 653
TOTAL	12 335	1 073	690	12 718

Autres immobilisations et placements :
(BRUT)

	31.12.2015	Acquisitions	Cessions	31.12.2016
Placements immobiliers	1 916	41		1 957
Actions cotées	6 509	8 400	4 899	10 010
Obligations cotées	21 414	6 251	3 844	23 822
Autres valeurs				
Prêts	111	4	11	103
Actions / parts /OPCVM	24 203	297	23 965	535
Comptes à terme	9 261	23 441	16 203	16 499
Dépôts auprès des établis. De crédit	6 310	32 689	20 164	18 835
Placements dans les entreprises liées	49			49
Titres de participation	68		3	65
TOTAL	69 840	71 123	69 090	71 874
Provision pour dépréciation	839	32	30	842
NET	69 001	71 090	69 059	71 032

Placements avec estimation et valeur de réalisation

	Prix d'achat	correct.val. et prov. Dépreciat.	Valeur nette au bilan	Estimation et valeurs de réalis 31.12.16
Placements immobiliers	1 890	-67	1 957	2 399
Actions cotées	10 010	220	9 791	9 698
Obligations cotées	23 667	446	23 221	24 904
Autres valeurs				
Prêts	103		103	103
Actions / parts /OPCVM	535	19	516	522
Comptes à terme	16 381	-117	16 499	16 471
Dépôts auprès des établis. De crédit	18 835	2	18 832	18 835
Titres de participation	65		65	67
Placements dans entreprises liées	49		49	49
Terrains et constructions	9 992	4 117	5 815	13 292
TOTAL	81 528	4 680	76 848	86 340

Créances

	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Part dans PNA	2 626		1 922	705
Part dans les SAP	36 808	7 861		44 669
Part provision pour risques en cours	1 519	1 135		2 654
TOTAL	40 954	8 996	1 922	48 028

Capitaux propres part Groupe:

<i>Rubrique</i>	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
Fonds propres part groupe au 31 12 2015	22 114	11 879	4 317	38 309
Affectation du résultat		4 351	- 4 317	34
Résultat de l'exercice 2016			3 427	3 427
Droit d'adhésion	73			73
Réaffectation fonds propres		2		2
Ristourne aux sociétaires		-100		-100
Fonds propres au 31.12.2016	22 187	16 132	3 427	41 746

Intérêts des minoritaires:

<i>Rubrique</i>	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
Fonds propres intérêts des minoritaires au 31 12 2015		121		121
Résultat de l'exercice 2016			-10	-10
Fonds propres au 31.12.2016		121	-10	111

Contributif capitaux propres (part GROUPE) :

	Fonds propres
Fonds propres au 01/01	38 309
Ristournes aux sociétaires	-100
Reprise réserve de réévaluation	- 1
Résultat distribué	34
Droits d'adhésion	73
Résultat 2016	3 427
Suppression mécanisme réserve de capitalisation	2
Correction erreur sur amortissement	2
TOTAL	41 746

Provisions techniques :

	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2016
Provisions pour Sinistres à payer	73 194	11 136	1 202	83 128
Prévisions pour recours à encaisser	-17 465	529	-125	-16 810
Provisions pour primes non acquises	8 959	7 713	8 950	7 721
Provisions pour risques en cours	1 963	1 114		3 077
Provisions pour frais de gestion sinistre	1 727	270	26	1 971
Provisions pour risques croissants	474	96		570
Provision pour égalisation	1 400			1 400
TOTAL	70 252	20 858	10 053	81 057

Etats des provisions pour risques et charges :

	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2016
Provision pour indemnité de fin de carrière	228	1	115	114
Autres provisions	491		7	484
Provision Médailles du travail	95	9	33	72
TOTAL	814	10	155	669

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

	31.12.2015	31.12.2016	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Créances nées d'opérat. d'assurance directe	2 806	1 963	1 963	
Créances nées d'opérat. de réassurance	359	2 091	2 091	
Etat, organis. Sécu. Soc.et collect.publiques	254	577	483	94
Personnel		4	2	2
Débiteurs divers	217	217	216	1
TOTAL	3 638	4 851	4 754	97

Dettes

	31.12.2015	31.12.2016	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Dettes nées d'opérations d'ass. Directes	1 908	2 507	2 507	
Dettes nées d'opérations de réassurance	6 356	3 167	3 160	7
Dépôts espèces				
Dettes envers les établissements de crédit	5 932	5 301	1 188	4 112
Personnel	610	600	600	
Etat, organismes Sécurité Sociale	2 278	1 379	1 319	60
Sociétaires – Ristournes à répartir	111	45	45	
Autres emprunts et espèces locataires	37	34	30	4
Créditeurs divers	733	1 130	1 130	
TOTAL	17 965	14 163	9 979	4 184

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2016
Intérêts et loyers courus et non échus	-			
Frais acquisition reportés	911	17	164	764
Autres comptes	43	79	43	79
Charges constatées d'avance	83	55	67	70
TOTAL	1 037	150	274	913

Passif

	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2016
Autres comptes	5		5	
Produits constatés d'avance	53		29	23
Commissions reçues d'avance du réass.	528	128	528	128
TOTAL	586	128	562	151

Au niveau des comptes combinés, les surcotes et décotes et les intérêts courus non échus sur placement ont depuis 2014 été reclassées dans les placements financiers correspondants.

COMPTE DE RÉSULTAT

Primes

Ventilation des primes acquises	2015	2016
Primes émises	65 221	63 927
Complément de primes	3 937	3 585
Variation des primes acquises non émises	14	-62
Variation des primes à annuler	-17	90
Variation des primes non acquises	700	1 238
Variation des provisions pour risques en cours	-1 663	- 1 114
TOTAL des primes acquises	68 192	67 663

Depuis 2014, les compléments de prime ont été reclassés en primes et ne font donc plus partie des autres produits techniques.

Ventilation des primes cédées	2015	2016
Primes émises	-30 191	- 29 303
Variation des primes acquises non émises		
Variation des primes à annuler	-7	
Variation des primes non acquises	782	- 1922
Variation des provisions pour risques en cours	1 469	1 135
TOTAL des primes cédées	-27 948	-30 090

Cotisation par catégorie

	DOMMAGES CORPORELS INDIVIDUELS (cat. 20)		AUTOMOBILE		DOMMAGES AUX BIENS		CATASTROPHES NATURELLES	RESPONS CIVILE GENERALE	PROTECTION JURIDIQUE	Pertes RECLAMAIRES DIVERSES	TOTAL
	Santé (frais de soins)	Autres (dont Incap initial)	RC (cat. 22)	DOMMAGES (cat. 23)	PARTICULIERS (cat. 24)	PROF. ET AGRIC. (cat. 25-26)	(cat. 27)	(cat. 28)	(cat. 29)	(cat. 31)	(cat. 20 à 31)
Primes et accessoires émis	1912	2031	3081	5246	30968	6918	3406	2339	1743	9866	67512
Charges d'annulations	-3	-3	-4	-7	-41	-9	-5	-3	-2	-13	-90
Risques											
Primes à émettre nettes d'élure	7	7	11	18	108	24	12	8	6	34	235
Primes à émettre nettes ouverture	8	9	14	23	136	30	15	10	8	43	297
Sous-total primes nettes	1913	2032	3082	5248	30981	6921	3409	2340	1743	9870	67539
Variation de provision pour primes non acquises											
Prov. primes non acquises clôture	9	84	315	194	3895	1999	451	1492	137	2224	10798
Prov. primes non acquises ouverture	3	84	1005	392	5110	656	519	207	118	2828	10922
Sous-total variation de provision pour primes non acquises	5	0	-689	-198	-1215	1343	-68	1285	18	-604	-124
Sous-total primes de l'exercice	1907	2032	3771	5446	32195	5579	3477	1065	1725	10475	67663

Autres produits techniques

Autres produits techniques	2015	2016
Autres produits techniques	1 357	1 375
Autres produits techniques nets	1 357	1 375

Sinistres

Charges des sinistres brutes	2015	2016
Prestations et frais payés	35 140	38 244
Charges des provisions pour sinistres	16 125	10 833
Autres charges de gestion	3 733	4 003
Total des sinistres bruts	54 999	53 080

Charges sinistres cédées	2015	2016
Prestations et frais payés	12 327	18 186
Charges des provisions pour sinistres	16 148	7 861
Total des sinistres cédés	28 475	26 047

Charges de gestion

	2015	2016
Frais de sinistres	3 733	4 003
Frais d'acquisition	8 073	7 711
Frais d'administration	5 946	5 346
Autres charges techniques	2 726	2 989
Dotation provision d'égalisation et risques croissants	979	96
TOTAL	21 457	20 145

Ventilation des produits et charges de placements :

	2015	2016
Produits		
Revenus des placements	2 366	2 248
Profits de réévaluation	1	1
Profits de réalisation :		
– sur valeur mobilière	418	176
– sur immeuble	759	252
Intérêts bancaires et Prêts	17	9
Reprise provision dépréciation placements	60	62
Autres produits de placements		
Produits diff. remboursement à percevoir	2	
	3 623	2 748
Charges		
Intérêts sur emprunts	92	55
Frais externes gestion sur immeubles et titres	64	210
Frais internes de gestion sur placements	142	224
Dotation provision pour charges		
Dotation provision dépréciation durable	76	64
Perte sur cession valeurs mobilières	13	83
Amortissement des différences de prix de remboursement.	162	152
Amortissement. Imm. dotation prov. dépréciation placements	248	150
TOTAL	797	938

Produits et charges exceptionnels

	2015	2016
Produits		
Profits cessions éléments d'actifs	18	
Cession droit d'exploitation de portefeuille		
Profits exceptionnels divers	422	96
TOTAL	440	96
Charges		
Pertes ex. antérieurs (créances)		
VNC des actifs cédés	300	6
Achat portefeuille agent/courtiers		
Dotations prov exceptionnelles pour litiges	331	
Charges exceptionnelles diverses		100
TOTAL	630	106

Ventilation des charges de personnel

Nature	2015	2016
Salaires bruts	3 450	3 882
Charges sociales	1 538	1 539
Taxes sur salaires	368	424
TOTAL	5 357	5 844

Commissions d'assurance directe

	2015	2016
Commissions	10 413	9 903

Preuve d'impôts

	2016
Résultat net de la combinaison avant impôts	3 919
Charge théorique d'impôt : (Taux d'impôt : 33,33 %)	1 306
Différences permanentes	- 666
Différences temporaires	- 24
Différentiels de taux d'imposition	- 28
Différentiels sur retraitement de consolidation	- 86
Charge effective d'impôt	503

Effectif au 31 décembre	2015	2016
Cadres	29	26
Mandataires sociaux		
Employés	60	62
TOTAL effectif	89	88

Autres activités	2015	2016
Produits	1 070	963
Charges	1 775	1 707

Contrôle des comptes

Le montant total des honoraires facturés au titre de l'exercice 2016 s'est élevé à **274 714 €**.

Cette charge est scindée entre, d'une part, le contrôle légal des comptes du GAMEST réalisé par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs mandats pour 163 466 € et, d'autre part, les autres prestations afférentes à Solvency 2 ainsi que des honoraires d'avocats et de consultants pour 111 248 €.

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les dirigeants du GAMEST :

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Me Philippe EISER**, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances,
Administrateur de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
- Me Dominique GRUNENWALD**, Administrateur de la MAVIC
Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances,
Administrateur de la CMDP BARTHOLDI,
Président d'Honneur et membre de droit du Conseil d'Administration de l'UNPI, Membre du CESA
- M. Gérard HENRIOT**, Président de LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DE BOURGOGNE
Administrateur de l'Association "Evasion Tonique",
Membre du Comité d'Audit du GAMEST
- Mme Evelyne ESPADA**, Pas d'autre mandat,
- M. Benoît STURNY**, Président de BSI Conseil,
Président du GIE GIGAM
Vice-Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
Président de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances
Administrateur de la MAVIC
- M. Claude WITZ**, Administrateur de SLE,
Administrateur de la Société PREMIUM AUTOMOBILE,
Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA.
Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances,
Président du Comité d'Audit du GAMEST
- M. Jean-Pierre SAINT-SULPICE**, Président de La Bressane
- M. Pierre BERGANTZ**, Vice-Président de la MAVIM
Membre du Comité Exécutif de la MAVIM
Membre du Comité d'Audit du GAMEST
- M. Georges FREYBURGER**, Président de la MAVIT
Administrateur de l'Association Adèle Glaubit



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50

www.gamest.fr